

Philosophie

Écrit

Épreuve commune

Sujet: « Le corps peut-il être objet d'art? »

L'épreuve de philosophie de la banque commune d'épreuves porte, à l'écrit, sur un domaine choisi dans une liste de six domaines possibles. Cette année, pour la session 2014, il s'agissait du domaine « l'art, la technique ».

Le jury avait élaboré un sujet visant à éviter au maximum la simple récitation de cours, de topos et de fiches. L'objectif était de donner aux candidats l'opportunité d'articuler une réflexion conceptuelle et une analyse d'exemples. Dans la plupart des copies ayant obtenu les meilleures notes, on voyait d'ailleurs l'effort fait par les candidats pour se doter d'une culture générale et artistique.

Sur un plan formel, il convient de signaler que le niveau moyen d'orthographe a rarement été aussi bas. Et il s'agit aussi pour les candidats les plus faibles d'un problème d'expression. Il faut attirer l'attention des candidats sur le fait que des défaillances en orthographe sont peu acceptables dans le cadre du concours. Le jury attire aussi leur attention sur la nécessité de respecter des normes élémentaires en matière de présentation de la copie et, en particulier, de soigner l'écriture qui doit être lisible. Au-delà même de ces attentes, les candidats doivent s'efforcer de maîtriser davantage l'expression de leurs propos, ce qui implique, entre autres, de proscrire le recours systématique à des formules frappantes mais dépourvues de signification que l'on peut trouver dans nombre de copies (Ex : « le corps est ce volume qui se détache du vide », « la persistance immobile de la fulgurance du point résolutoire », « le jaillissement spontané de la faconde spirituelle », « l'espace charnel ne peut s'insérer dans une zone plastique » etc...).

Sur un plan plus méthodologique, il est étonnant de constater qu'un grand nombre de copies n'appliquent pas suffisamment, certaines exigences fondamentales concernant la dissertation : trop souvent l'introduction apparaît comme formelle, le sujet n'est que trop peu analysé, et trop peu problématisé. Des formules rhétoriques ne sauraient se substituer à un abord méthodique du sujet (pour ne prendre qu'un exemple plusieurs fois rencontré : l'insistance sur « l'émerveillement » que suscite le corps humain, ou sur la « fascination » qu'il provoque chez l'artiste, ne revient pas à analyser la notion en jeu...). D'un côté, un grand nombre de copies ont proposé des développements très rapides qui survolaient le sujet et se limitaient à quelques remarques imprécises. De l'autre, on peut signaler le défaut inverse présenté par des copies qui ont proposé des développements très longs mais insuffisamment synthétiques (certaines de ces copies finissaient par ressembler à un catalogue d'exemples). Les candidats doivent être encouragés à développer leurs analyses sans pour autant verser dans le délayage.

Si les normes de l'exercice sont globalement respectées, elles le sont donc de façon trop purement formelle : on trouve trop de références philosophiques allusives ou d'exemples non analysés. Rappelons qu'une référence à Platon ou Kant qui tient en deux lignes est inutile. Peu de candidats passent du temps à analyser en détail un exemple ou à déployer le raisonnement d'un auteur. Peu de candidats également explicitent en quel sens ils entendent les termes du sujet pour pouvoir, à telle ou telle étape du raisonnement, répondre à la question du sujet. De façon générale, la progression argumentative est souvent dénuée de toute dialectique interne. Les parties semblent construites sur des « références » prédéfinies à « caser » dans la copie. Le jury souhaite d'ailleurs insister sur le soin qu'il convient d'apporter aux transitions entre les parties : ces dernières contribuent à la logique et à la cohérence du raisonnement ; l'absence de transitions suffisamment élaborées est l'indice d'un manque de travail sur la structure argumentative du développement.

L'analyse du sujet s'est avérée, on l'a déjà compris, le plus souvent rapide et formelle. Trop de candidats questionnent le sujet de manière purement verbale, sans interroger la signification des notions et de la question. Les termes du sujet – en l'occurrence cette année : le corps, l'art, l'objet et, de façon connexe, l'œuvre (d'art) – ont ainsi été trop peu travaillés. On ne demande pas aux candidats de produire une définition impeccable des termes en présence, dès l'introduction, mais, au minimum, une définition de travail qu'ils pourront approfondir et déplacer progressivement par la suite. Les bonnes copies sont celles qui ont su interroger le terme d'objet dès l'introduction et ont véritablement utilisé (et non pas seulement évoqué) la double dimension de l'art : les enjeux liés aux beaux-arts et ceux relatifs à la technique. Dans la plupart des cas cependant, les candidats ont été gênés par l'expression « objet d'art », et si certains ont certes tenté de distinguer objet et « œuvre d'art », peu y sont réellement parvenus. En dehors de brèves remarques introductives, l'ambiguïté de l'expression « objet d'art » n'a dès lors, chez de nombreux candidats, pas fait l'objet – pour ainsi dire – d'une véritable analyse. Une série de distinctions fondamentales, entre *objet* et *œuvre*, entre *œuvre* et *praxis*, aurait permis aux candidats de constituer le noyau d'une véritable réflexion. Certaines copies ont à juste titre essayé de définir le corps

en terme d'organicité. Ou elles sont parties d'une définition du corps comme matière dotée d'une forme. Faire le lien avec l'art était alors possible. Mais là encore, on peut signaler que la notion même de corps a fait l'objet, dans la majorité des cas, de définitions initiales insuffisamment articulées. Enfin, une grande proportion de copies se caractérisent par l'absence de réflexes philosophiques élémentaires : face à un sujet demandant si le corps peut-être objet d'art, l'analyse minimale consistait à distinguer un sens ontique (« est-il possible que le corps soit un objet d'art ? ») d'un sens déontique (« est-il permis de faire du corps un objet d'art ? »). Cette distinction a souvent été posée, mais sans être suffisamment analysée et élaborée.

Il n'est pas étonnant, compte tenu des limites qui viennent d'être signalées, qu'un trop grand nombre de copies aient paru si faiblement problématisées et se soient contentées d'une approche essentiellement descriptive et a-conceptuelle. La problématique la plus fréquemment avancée par les candidats s'est structurée autour de l'opposition entre le corps-matière et l'art placé du côté de l'esprit. Ces copies « spiritualistes » soutenaient alors que le corps étant sensible et vil, il est paradoxal ou contradictoire, selon les cas, de le prendre pour objet. Une telle position pouvait évidemment être envisagée et examinée, mais construire la problématique exclusivement autour d'elle amenait les candidats à s'enfermer dans une thèse monolithique contraire à la réalité de l'histoire de l'art elle-même. Dans le même ordre d'idées, et le plus souvent dans le cadre de cette problématique « spiritualiste », un certain nombre de copies ont parfois confondu expression de la pensée et expression de convictions religieuses sans nuances et sans distance : ainsi on a pu lire « la Genèse démontre », « le corps est objet d'art du divin ».

Ce type de construction, autour d'oppositions artificielles, semblait parfois avoir pour seul but de déplacer le sujet de manière à le traiter sur la base de la récitation de topos sur les rapports entre le corps et l'âme. D'autres copies, à l'inverse, finissaient par occulter la question même du corps rabattue sur celle du rapport entre matière et forme. La démarche consistant à construire la problématique autour d'oppositions conceptuelles sommaires a évidemment pu se décliner de façon diverse. Certaines copies ont privilégié une opposition entre le corps-utile et l'art-inutile – au mépris des fonctions sociales, religieuses et même tout à fait pratiques de l'art (conserver un corps, exposer une relique, etc.). D'autres ont préféré partir de l'opposition entre la mortalité du corps et la durabilité de l'œuvre d'art – au mépris cette fois-ci des arts éphémères. D'autres encore se sont appuyées sur l'opposition entre le corps-nature et l'art placé du côté de la culture. Dans tous les cas, les candidats étaient amenés à se demander comment le corps peut seulement être objet d'art et passaient l'essentiel du développement à tourner autour d'une question artificiellement construite. Dans le cadre de telles problématiques, l'identification de l'art à la beauté a conduit le plus souvent à court-circuiter la question de la beauté naturelle, interdisant aux candidats d'aborder réellement la problématique de la corporéité. L'analyse kantienne des tatouages maori ou l'approche du corps humain comme paradigme de la « beauté adhérente » n'apparaissent pas ou peu. L'idée que l'art cherche à reproduire la vie et à rivaliser avec elle, quand elle était (très rarement) exposée, n'était pas articulée à la question du corps.

Les problématiques qui viennent d'être évoquées ont en commun de reposer sur des distinctions conceptuelles fragiles présentées d'emblée comme des dualismes indépassables ou sur une conception simpliste de l'art ou du corps. De fait, l'identité de l'art était trop souvent présupposée sans être interrogée (« l'art est ce qui est beau et ce qui est représenté ») et opposée à d'autres notions sans effort de justification. Quant à la notion de corps, elle était traitée encore plus sommairement. Avec un tel point de départ, la construction d'une argumentation cohérente devenait acrobatique et passait par des retournements artificiels – même s'il fallait parfois attendre jusqu'à la troisième partie pour voir certains candidats concéder que le corps n'était peut-être pas purement naturel ou qu'il était possible que l'on ait besoin du corps pour produire l'art (main, geste...). Si l'on peut comprendre le désir qu'ont les candidats de « dramatiser » quelque peu leur questionnement, cela ne peut se faire au détriment d'une problématisation fine reposant sur des distinctions conceptuelles nuancées.

Mentionnons enfin une autre problématique récurrente : le corps est celui d'un sujet, comment alors peut-il être un objet ? Cette problématique a pu dans certains cas déboucher sur des développements plus féconds même si un grand nombre de candidats manquaient manifestement des outils conceptuels nécessaires à l'élaboration et l'articulation de la problématique de la réification (le corps-objet). Ajoutons que s'il était intéressant et potentiellement très fécond d'articuler réflexion éthique et réflexion esthétique sur ce sujet, un certain nombre de copies qui ont tenté de le faire ont cependant eu tendance à donner trop rapidement à la question un sens moral, voire moralisateur dans certains cas. Dans le même ordre d'idées, et pour un nombre significatif de copies, la question de la technique, quand elle était évoquée, était posée sans effort d'argumentation comme synonyme d'aliénation généralisée. De façon générale, l'absence de ressources conceptuelles permettant aux candidats de traiter correctement du rapport entre sujet et objet a interdit à un grand nombre d'entre eux d'examiner l'idée que le corps peut faire éclater le paradoxe de l'« objet d'art », l'art étant précisément ce qui remet en question l'objectivation (du corps), l'opposition sujet / objet, critique les représentations objectivantes, etc.

En l'absence d'un travail suffisant de problématisation, de nombreuses copies se sont dès lors construites autour du plan consistant à envisager successivement et de façon essentiellement descriptive plusieurs formes d'art pour voir dans quelle mesure y intervenait le corps (peinture, sculpture et danse étant alors schématiquement évoqués, jusqu'à la référence omniprésente à Orlan, censée résoudre les tensions observées en amont). En ce qui concerne le développement lui-même, le jury regrette qu'il se soit trop souvent réduit à un catalogue d'exemples ou de topos faiblement articulés entre eux qui donnaient dès lors au propos tenu dans la copie une dimension quasi-impressionniste. On a parfois le sentiment que les candidats passent d'un paragraphe à l'autre, d'une phrase à l'autre, en se laissant guider par des associations d'idées (et trop souvent sans même respecter le vague « chapeau » de la partie annoncée). La construction même des « parties » de la

dissertation laisse à désirer : beaucoup de candidats font état de références, de possibilités, de faits, sans réellement discuter des thèses, des arguments, des positions philosophiques. On rappellera donc l'importance qu'il y a pour les candidats à construire une structure argumentative, à bien la mettre en relief et à toujours garder en tête l'importance d'une construction progressive de la copie s'appuyant sur des développements antérieurs. Et, mais cela est lié, la nécessité d'éviter les fautes logiques, les incohérences et les renversements artificiels de distinctions conceptuelles.

En ce qui concerne le traitement des références, on peut souligner que celles-ci ont été plus variées que l'année passée. Signalons néanmoins un recours massif à la philosophie et aux catégories kantienne mais avec des contresens très importants. Beaucoup de candidats se sont également référés au *Banquet* (sur la vision des beaux corps) mais un grand nombre d'entre eux ont omis d'articuler cette référence à la critique platonicienne de l'art. Certains ont été jusqu'à soutenir que pour Platon, l'art doit imiter les corps. De même, s'il était parfois utile de disposer de citations précises et judicieusement choisies, encore fallait-il pouvoir les situer dans leur contexte, et faire l'effort d'en discuter le sens : affirmer avec Paul Valéry (ou avec Merleau-Ponty) que « l'artiste apporte son corps » pouvait s'avérer judicieux, à condition toutefois de se livrer à l'égard de cette formule à un effort d'analyse et d'explicitation.

On signalera également un traitement insuffisant de la question de l'imitation chez Platon, chez Aristote. Un certain nombre de copies sont consacrées à déterminer en quoi le corps peut être l'objet de l'art (son sujet) sans traiter conceptuellement de la question de l'imitation (reproduction ? idéalisation ? etc.). Si la philosophie hégélienne a été souvent mobilisée, elle l'a souvent été de façon sommaire et rapide (l'art reflet de son époque) sans que soit évoqué, par exemple, ce que Hegel dit de la statuaire grecque – alors même que cela aurait pu aider certains candidats à réfléchir plus concrètement sur l'articulation entre art et corps humain. Certaines copies ont manifesté une connaissance fine et précise des thèses de Marcel Mauss sur les techniques du corps, mais sans que celles-ci soient toujours suffisamment exploitées pour faire avancer le développement.

De façon générale, les lectures des candidats apparaissent, dans la majorité des cas, comme des lectures « de seconde main ». Les références sont rarement analysées de façon sérieuse et approfondie comme en témoigne l'absence de discussions précises de grandes œuvres consacrées à l'art et à la technique. On l'a déjà signalé mais c'est un exemple représentatif : un texte comme celui de la *Critique de la faculté du juger* a été le plus souvent réduit à une ou deux formules. Le jury a certes parfois eu de bonnes surprises comme, par exemple dans une copie, un usage précis et rigoureux de la théorie des régimes esthétiques de J. Rancière ou, dans certaines copies, un usage informé et inventif des travaux de Simondon. Certains candidats sont très au fait de développements contemporains raffinés (Lyotard/Deleuze) mais, malheureusement, sans l'être de distinctions plus élémentaires entre un objet et un objet d'art, entre la beauté et le goût etc.

On pourra ici déplorer un phénomène massif et inquiétant qui tient à un traitement qu'on peut caractériser comme « désinvolte » des auteurs et textes les plus classiques et de façon générale, à une culture philosophique trop « sommaire » à un tel niveau. Si le jury n'a certes pas d'attentes pré-définies en matière de références et s'il est ouvert à l'idée que certains candidats peuvent parfois produire une réflexion intéressante et structurée en s'appuyant en grande partie sur des références extra-philosophiques, on peut néanmoins souligner que rarissimes sont les candidats qui parviennent réellement à travailler les distinctions conceptuelles nécessaires à la problématisation et, sur cette base, à construire une argumentation philosophique, sans s'appuyer sur des connaissances spécifiquement philosophiques. D'une part, la fréquentation directe de « grands » textes de la philosophie reste encore ce qui permet de mieux comprendre le sens d'un sujet et les problèmes qu'il implique ; d'autre part, l'analyse de certains textes et de certaines positions philosophiques, bien sélectionnés, apparaît le plus souvent comme la condition de l'élaboration d'arguments précis.

Ce traitement « désinvolte » des références les plus classiques a été d'autant plus criant cette année que les candidats semblent avoir sacrifié assez systématiquement le soin apporté aux analyses philosophiques au souci de mettre en relief leur culture artistique. Les références philosophiques semblaient intervenir pour agrémenter la copie plus que pour structurer et faire avancer le développement. Le traitement d'exemples a primé sans être pour autant toujours satisfaisant. Le défaut le plus criant en la matière a été l'absence de précision qui ressortait d'ailleurs, dans beaucoup de copies, des nombreuses coquilles dans l'orthographe des noms d'artistes comme dans les attributions d'œuvres ou d'époque. Ces coquilles ont pu sembler, dans certains cas, témoigner de l'absence de rapport direct, même ténu, à l'histoire de l'art. Elles sont également apparues comme révélatrices d'un déficit, dans bon nombre de copies, d'une réelle appropriation d'exemples précis empruntés à l'histoire de l'art. Le bagage culturel d'un candidat au concours ne saurait se limiter à une évocation de l'*Origine du monde* ou à une allusion à la *Naissance de Vénus*.

Fort heureusement, un certain nombre de copies ont invoqué un nombre plus diversifié d'exemples mais, d'une part, certains exemples finissaient par apparaître, au fil des copies, comme des passages « obligés » ou des figures « imposées » plus que comme une matière pour la réflexion et le questionnement (Orlan, *body painting*, tatouages, chirurgie esthétique). D'autre part, trop de candidats confondent exemple et argument. Or un exemple n'a d'intérêt dans une dissertation que s'il est discuté, interrogé, appréhendé sous différents angles... Le jury a pu regretter que l'art de la Renaissance soit mal connu, que l'art grec fasse l'objet d'analyse si partielle et rapide. Il a également déploré que trop de candidats se sentent obligés de produire en un paragraphe une histoire de l'art des origines à nos jours. Il a pu constater que les candidats se représentaient souvent l'histoire de l'art de façon caricaturale – par exemple, en répétant l'idée fautive qu'on aurait attendu le 20^e siècle pour développer des arts non figuratifs. Un certain nombre de candidats ont tenu à mobiliser des exemples comme celui du « ready made » probablement parce qu'ils sentaient qu'ils correspondaient à un moment théoriquement important de l'histoire de l'art mais sans se poser la question du rapport réel au sujet de la dissertation. D'autres, en nombre assez important, ont pris le corps du mannequin comme exemple d'objet d'art sans se demander si défiler sur un podium relevait effectivement d'une expression artistique. Sur ce type d'exemple, comme sur

celui du tatouage, les candidats se contentaient trop souvent de l'énoncé d'une opinion alors même que, traités de façon plus conceptuelle, ces phénomènes avaient leur place dans la dissertation. Attirons aussi l'attention sur la nécessité pour les candidats de manier les exemples qu'ils choisissent – en toute liberté – avec délicatesse et finesse en évitant les formules « chocs » ou inutilement provocatrices.

Pour finir, revenons sur les éléments qui ont été valorisés par le jury et qui faisaient de certaines copies de bonnes dissertations. Ont été évidemment valorisés l'existence d'un fil argumentatif clair, la cohérence entre l'introduction et le développement, le soin apporté aux transitions, la progression dans le raisonnement. Les bonnes copies ont cherché à élaborer une problématique forte en interrogeant précisément la dimension de l'objet d'art que le corps peut devenir : matière ou forme ? Support ou signe expressif ? D'une manière générale, on peut dire que la qualité de la copie a été jugée à la manière dont le candidat parvenait à s'élever au-dessus de la question de savoir si le corps peut être représenté par l'art en général ou tel ou tel art, sans pour autant négliger cet aspect du sujet. Ces copies parvenaient alors à se demander si le corps peut être autre chose que le sujet de la représentation, s'il peut être un support, un moyen, s'il peut lui-même être orné, transformé etc... Parmi, les copies les mieux notées, figurent celles qui ont réussi à développer, au fil des parties de la dissertation, une vraie réflexion sur la corporéité – sans partir systématiquement du principe que corps égale corps humain – et qui ont su en discuter différentes conceptions ou différentes dimensions, en s'appuyant dans certains cas sur des références classiques (de Platon à Alain ou Merleau-Ponty en passant par Kant ou Descartes) traitées avec précision.

A par ailleurs été apprécié un effort de prise en compte du sujet dans toutes ses dimensions : technique, artistique, morale, juridique et politique – rarissimes ont cependant été les copies qui parvenaient, lorsqu'elles abordaient le sujet sous l'angle de la philosophie pratique, à distinguer les niveaux éthiques et politiques et encore plus à envisager la spécificité des enjeux proprement juridiques. La capacité à bien envisager l'ensemble des facettes d'un sujet en distinguant de tels niveaux de discussion a caractérisé les meilleures copies – même si une bonne note a pu être donnée à une copie abordant le sujet sous un angle métaphysique très ciblé, mais très original, et articulé à un développement solide sur le plan de l'argumentation philosophique.

En général, les copies qui ont su éviter de s'enfermer dans des distinctions conceptuelles rigides ou dans la logique de l'objet synonyme d'œuvre d'art, ont été valorisées. Certaines d'entre elles sont parvenues à développer une réflexion approfondie sur la performance artistique en la reliant non seulement à la question de la corporéité mais aussi à un questionnement sur l'art et sur la notion même d'objet d'art. Certaines ont également réussi à éviter l'écueil consistant à présupposer ou surévaluer a priori la différence entre art technique et art esthétique, et à intégrer une vraie discussion de cette dichotomie héritée de l'histoire de l'art : ces copies ont été moins promptes à disqualifier des pratiques au nom de leurs propres valeurs ininterrogées.

On a également pu apprécier une variation des exemples et des domaines artistiques évoqués, qui a permis à certains candidats de dépasser l'idée de la simple représentation du corps en peinture ou en sculpture (de très bonnes analyses parfois de l'interprétation en musique, du style, du geste, certaines analyses fines concernant le corps du comédien ou la danse et plus largement des arts mettant le corps en scène qui, curieusement, n'ont pas été aussi souvent invoqués qu'on aurait pu le penser). Certaines copies ont su manier avec finesse la référence à la pornographie pour interroger les limites de l'art et le passage à la technique. D'autres ont également su faire appel à leur culture personnelle pour réfléchir avec précision sur l'art de la danse, par exemple au travers de l'évocation informée de l'art chorégraphique de M. Cunningham, ou en usant de manière originale des analyses de H. von Kleist dans son *Essai sur le théâtre des marionnettes*, ou bien encore en faisant appel à la réflexion platonicienne à l'égard du rôle déterminant de la musique et de la danse pour la *païdeïa* dans la *République* et dans les *Lois*. Les copies situées au dessus de 14 ont par ailleurs, le plus souvent, été celles qui ont réellement tenté d'atteindre un certain équilibre entre analyses conceptuelles et mobilisation de références philosophiques d'un côté, et réflexion sur des exemples concrets qui témoignaient d'une fréquentation directe des productions artistiques ou techniques évoquées, de l'autre.

Le bilan qui précède et l'analyse des problèmes les plus saillants présentés par les copies corrigées lors de cette session contiennent déjà en creux quelques conseils de méthode que nous espérons utiles aux candidats dans le cadre de la préparation à la prochaine session. Les candidats ne doivent pas s'empressez de répondre de façon définitive au sujet ni réduire cette réponse à une accumulation d'exemples sans argumentation. Ils doivent rester persuadés, quel que soit leur état de nervosité le jour de l'épreuve, que le libellé du sujet mérite d'être analysé et interrogé, qu'il contient souvent en lui-même les éléments de problématisation et que faire l'impasse sur cette étape ne peut que conduire à des écueils. Il faut passer plus de temps à construire un problème philosophique à partir de l'énoncé, sans se réfugier derrière un cours mais en s'appuyant sur des textes que l'on a lus et sur lesquels on a réfléchi, au cours de l'année. Enfin, on n'encouragera jamais assez les candidats à se constituer au cours de l'année un « réservoir » propre d'exemples en plus des exemples traités dans le cadre du cours.

Série Sciences humaines - spécialité

Écrit

Sujet

Que peut la matière ?

Les membres du jury ont observé, cette année, un léger tassement dans la qualité globale des copies qui leur ont été données à lire et évaluer. Nous tenons toutefois à souligner que cette évolution doit sans doute moins à une quelconque baisse de niveau des candidats qu'aux difficultés spécifiques que présentait le sujet proposé cette année. Aussi les remarques qui suivent, si elles ne délaissent pas la part habituellement dévolue aux aspects méthodologiques de l'épreuve, insisteront-elles davantage que les années précédentes sur les problèmes substantiels que le sujet semble avoir posés aux candidats. Au demeurant, il nous semble important de saluer la ténacité dont ont fait montre la plupart des candidats, même lorsque le sujet les déroutait manifestement, et qui témoigne de l'excellente qualité de leur préparation.

Le sujet proposé aux candidats pour cette session était un véritable sujet de concours, en ce sens qu'il était destiné à permettre aux correcteurs de distinguer clairement les excellentes copies, entendons par là celles qui manifestaient une compréhension adéquate de l'intitulé et des enjeux qu'il recouvrait, mais aussi de solides connaissances mises au service de son traitement. La contrepartie est évidemment que nous avons aussi été confrontés à bon nombre de copies qui ont achoppé sur la compréhension même du sujet et de ses enjeux – davantage d'ailleurs que sur la qualité des connaissances mobilisées. La principale difficulté semble avoir résidé dans le fait qu'il était proposé aux candidats de réfléchir non sur telle ou telle potentialité de la matière, ni sur ses propriétés, ni à plus forte raison sur son être, mais d'envisager la matière à partir de ses effets et de sa productivité. Cette proposition a manifestement provoqué le désarroi de bon nombre de candidats qui ont parfois renoncé à traiter le sujet, soit pour en traiter un autre qui leur semblait peu éloigné (ou davantage à leur portée), soit pour se lancer dans un développement général sur la matière sans rapport avec le sujet – lorsqu'ils n'ont pas explicitement refusé ce dernier.

Il est assez désolant de constater que, confrontés à une difficulté de compréhension du sujet et de ses enjeux, une grande partie des candidats se rabatte sur une conception de la philosophie comme discours général visant l'être ou l'essence d'une chose, quelle que soit cette chose. On ne compte plus les introductions qui contenaient la phrase suivante (diversement déclinée) : « pour savoir ce que peut la matière, il faut en connaître l'essence, de sorte que la question est de savoir quel est l'être de la matière ». Outre qu'une affirmation de ce genre n'a guère de chance de duper le correcteur, qui y verra clairement un subterfuge visant à se soustraire aux difficultés présentées par le sujet, elle témoigne d'une conception particulièrement pauvre du discours philosophique, réduit à un tissu de généralités prétendant au statut d'ontologie. Or malgré son apparente généralité, le sujet devait conduire les candidats à s'interroger sur la diversité des productions qui pouvaient être attribuées à la matière, sur la validité de cette attribution, voire, à un degré supérieur de réflexivité, sur ce que pouvait impliquer le fait de questionner ainsi un objet à partir de ses effets et non à partir de son essence (ce qui n'empêchait pas de poser, à partir de là, des questions de cet ordre) et sur la question de savoir si la matière n'appelait pas un tel traitement. Si le jury n'attendait évidemment pas un traitement exhaustif de ces questions, il était en droit d'espérer que celles-ci fussent posées. Rappelons que le jury préférera toujours une copie qui identifie les difficultés et s'y confronte, sans parvenir à les résoudre d'une manière entièrement satisfaisante, à une copie qui les contourne pour se réfugier dans le confort d'un discours général à prétention ontologique – discours qui conduit à appauvrir l'ontologie et la réflexion sur l'essence de la matière. Ajoutons également qu'il est pour le moins maladroit de commencer une copie en niant qu'il puisse être attribué quelque sens que ce soit au sujet – c'est-à-dire en l'occurrence en affirmant d'emblée qu'évidemment la matière ne peut rien.

Une version atténuée des défauts soulignés ci-dessus a consisté, pour certains candidats, à substituer à un questionnement touchant ce que pouvait la matière un propos sur ce que permettait le concept de matière, de sorte que dans bon nombre de copies, le sujet est devenu : « que peut-on expliquer au moyen du concept de matière ? ». Un tel procédé, lorsqu'il ne s'accompagne pas d'une réflexion sur le corrélat du concept de matière, nous paraît, là encore, symptomatique d'une conception de la philosophie comme n'ayant affaire qu'à des concepts, et jamais à ce que ceux-ci recouvrent, c'est-à-dire jamais à leur corrélat réel. Une telle conception conduit parfois les candidats à ne plus faire le détour nécessaire par le sens de leurs énoncés et à se réfugier, à nouveau, dans ce qu'ils maîtrisent le mieux : le jeu virtuose sur les concepts au sein d'un discours sans autre objet qu'auto-référentiel. Or un concept, et tout particulièrement celui de matière, possède une matière. Que penserait-on d'une personne à qui l'on demanderait ce que peut un chien et qui répondrait sur l'utilité du concept de chien dans une classification zoologique ? Bien entendu, ces remarques n'impliquent pas qu'il y aurait lieu de valider *a priori* telle ou telle conception de la matière, et encore moins telle ou telle réponse à la question posée, mais bien plutôt qu'il s'agit de déterminer le concept de matière à partir d'une interrogation sur la productivité de ce qu'il recouvre. Faute d'un questionnement de ce type, les développements doxographiques même les mieux informés tombaient inévitablement à côté du sujet et ne disaient rien de la matière, et les notes s'en sont ressenties.

Si ces difficultés de compréhension ont constitué la majeure partie des défauts constatés dans les copies, ils ne doivent pas pour autant masquer certaines carences dans la mobilisation des références philosophiques, ainsi que dans la construction du propos. Les membres du jury ont ainsi été étonnés de lire que Descartes avait appauvri la conception de la matière et de ce qu'elle pouvait en la réduisant à l'étendue, surtout lorsqu'une telle assertion n'était fondée que sur l'analyse du passage de la deuxième *Méditation* sur le morceau de cire. On aurait pu attendre des candidats qu'ils possèdent quelques notions supplémentaires en matière de physique et de métaphysique cartésiennes (par exemple du *Monde* ou des *Principes de la philosophie*, au-delà de la première partie) notamment lorsqu'ils préparent un concours au programme duquel figurent des lettres de cet auteur qui ne sont guère éloignées de ces questions. Comment expliquer, si Descartes dépouille ainsi la matière de toute productivité, qu'il lui attribue pourtant, au début du traité *Des passions de l'âme*, la capacité de se mouvoir, de se transformer et de donner lieu à des configurations vivantes ? Attribuer le mouvement, la chaleur et la vie à la matière et à son organisation, est-ce vraiment l'appauvrir ? On aurait aimé que les candidats prennent pleinement la mesure des implications de ce qu'il est convenu d'appeler la purification de la *res cogitans* par Descartes, processus qui consiste à transférer à la matière une bonne partie de ce qui était attribué auparavant à l'âme. Comme on le voit, les analyses cartésiennes sur la substantialité de la matière pouvaient très bien être mobilisées, mais à condition qu'en soient perçues toutes les implications réelles, notamment pour le développement d'une physique. Là encore, ce qui a pu être reproché aux candidats, c'est moins de proposer des développements sur l'essence de la matière que de ne pas mettre ces développements au service d'une interrogation sur ce que pouvait la matière.

Mais cette erreur d'appréciation doit elle-même être renvoyée à un défaut plus large, nous voulons parler de la tendance des candidats à préférer les références qui évoquent la matière en général plutôt que son comportement dans telle ou telle configuration matérielle. Contrairement à ce que nous avons pu apprécier l'an dernier, les copies de cette session ont été assez pauvres en exemples, alors précisément que ceux-ci auraient permis aux candidats de poser de bonnes questions et de développer des analyses circonstanciées. Les membres du jury ont pu regretter, à cet égard, que les copies qui avaient choisi de mobiliser des références aristotéliennes, n'aient pas davantage fait usage, par exemple, des traités portant sur le vivant et s'en soient tenu à la *Physique*. Que nous dit par exemple de la matière le rôle que lui fait jouer Aristote dans l'engendrement des monstres au quatrième livre de la *Génération des animaux* ? De même, les analyses de la matière, au demeurant peu nombreuses, proposées dans la *Critique de la raison pure* de Kant auraient gagné à être complétées par la détermination du concept de matière opérée dans les *Premiers principes métaphysiques de la science de la nature*, ce qui aurait en outre permis aux candidats d'interroger les différentes déterminations de la matière dans la physique moderne. Enfin, le jury a apprécié les copies qui n'ont pas immédiatement rabattu le concept de matière sur la *khôra* présentée dans le *Timée* de Platon et ont pris la peine de s'interroger sur l'identité des deux – ce qui n'est malheureusement que trop rarement intervenu.

D'un point de vue méthodologique, afin de ne pas répéter ce que contiennent les rapports des années précédentes (et qui conserve toute sa validité), nous insisterons ici sur la construction du propos au sein de la dissertation. Bon nombre de candidats semblent avoir une conception de la dissertation de philosophie comme devant comporter nécessairement trois parties, dont les deux premières se contredisent rigoureusement et la troisième tente de les concilier – c'est-à-dire d'inventer quelque chose comme un robinet d'eau tiède. On ne saurait trop insister sur le fait que cette conception du discours philosophique et de sa construction n'a de dialectique que le nom, puisque la dialectique n'a jamais consisté à juxtaposer deux « positions » (présumées) opposées pour parvenir à la grisaille d'un entre-deux qui se présente comme une réconciliation finale, mais dans le développement immanent du contenu, qui certes peut passer par des déterminations opposées. Appliquée à la dissertation, une telle conception de la dialectique signifie que le candidat doit pouvoir assumer la construction et le développement d'un discours philosophique qui, comme on ne pense jamais seul, doit savoir s'appuyer sur des références pertinentes, mais ne saurait jamais céder à la facilité de se protéger derrière un catalogue de doctrines, le plus souvent réduites à des positions sur le statut général de la matière. D'une manière générale, il semble que la difficulté du sujet proposé ait encore davantage accentué les carences méthodologiques que nous constatons les années précédentes – ce qui signifie aussi qu'une meilleure maîtrise du sujet contribue à les faire reculer.

Oral

Explication d'un texte philosophique

Les deux textes au programme de cette session d'oral étaient Descartes, *Correspondance avec Élisabeth. Et autres lettres* (pour la deuxième année consécutive), dans l'édition de Michèle et Jean-Marie Beysade, Garnier Flammarion, 1989, et le livre IV de *De la nature des choses* de Lucrèce, dans la traduction de José Kany-Turpin, Garnier Flammarion, 1997.

Il convient à cet égard de formuler plusieurs remarques préalables. Chaque candidat(e) avait le choix entre deux extraits d'un de ces deux textes. Conformément aux indications qui avaient été données lors des différentes réunions de préparation sur ces questions, et pour tenir ferme l'exigence consistant à ne pas proposer le même texte à l'explication, deux années consécutives, les extraits de la correspondance de Descartes, dans l'édition Beysade, ont pu aussi être puisés dans les lettres de Descartes à Regius, à Christine et à Chanut. Aucun(e) candidat(e) n'en a du reste paru déconcerté(e), sans doute parce que chacune de ces lettres s'insère parfaitement dans la chronologie et les thématiques communes aux lettres à la princesse de Bohême. Les exigences étaient évidemment les mêmes, quel que soit l'extrait.

On soulignera par ailleurs que si le texte original de Lucrèce est bien en latin, s'il peut donc s'avérer judicieux, sans que cela soit cependant exigé, de mobiliser ses connaissances sur ce point (la différence entre *anima* et *animus*, par exemple), c'est bien, en dernier ressort, le texte traduit, qu'il s'agit d'expliquer. En aucune façon l'érudition, parfois incertaine concernant le latin, ne saurait supplanter l'explication proprement dite, c'est-à-dire la mise au jour, claire et ordonnée, de la thèse, de la démarche et du lexique propres à ce texte-là, et uniquement à lui.

Concernant l'entretien d'une dizaine de minutes succédant à l'explication, il nous faut de nouveau rappeler qu'il ne s'agit pas d'un « moment piège ». L'entretien vise, tout au contraire, à favoriser un espace de discussion, qui permette au candidat ou à la candidate d'approfondir ou de nuancer une partie de son argumentation. Si le jury a pu apprécier la haute qualité intellectuelle et la précision de certains d'entre eux, il s'est aussi, parfois, retrouvé face à des candidats emmurés dans leur interprétation première, installés dans une position immuable de défiance, et incapables (peut-être parce qu'ils se méprenaient sur le sens de cet exercice?) d'engager une discussion véritable, c'est-à-dire ouverte.

Concernant Descartes.

Le jury a pris plaisir et intérêt à suivre le cheminement de candidats scrupuleux, s'attachant à mettre au jour la spécificité du lexique, du registre argumentatif et des exemples mobilisés, à montrer comment et pourquoi la tristesse est susceptible d'obstruer un corps et les pensées de joie, de le "désopiler", ou bien, encore, quel sens revêt la pensée politique cartésienne, lorsqu'elle s'installe sur le terrain empirique d'hommes majoritairement peu raisonnables.

Il tient du même coup à synthétiser les principaux défauts rencontrés, car ils ne valent pas seulement pour le texte de Descartes mais concernent l'exercice dans son ensemble.

Le premier a consisté à prendre le texte pour prétexte à faire valoir des connaissances que l'on pouvait, par ailleurs, et sans que leur contenu soit du reste irréprochable, avoir de l'œuvre de Descartes. Le deuxième, lié au premier, a consisté à ne pas lire de suffisamment près l'extrait proposé, donc à en manquer les singularités (la mise au jour de l'insuffisance d'un critère de dénombrement purement physiologique des passions, par différence avec la perspective unitaire qui sera adoptée au début de la seconde partie du traité des *Passions de l'âme*, par exemple, ou bien encore l'importance accordée à l'histoire de l'individu, fœtale y compris, dans la réflexion sur ce dénombrement). Le troisième a résidé dans l'attention insuffisante, voire inexistante, apportée à la nature du support textuel. Dans une lettre, on répond à un correspondant, qui utilise un certain type de lexique et pose un certain type de questions. Cet élément factuel entraîne des conséquences non seulement sur la forme, mais également sur la nature des arguments mobilisés. Enfin, le jury a pu constater la difficulté de certains candidats à s'emparer de textes parfois explicitement désignés comme « moins philosophiques » que les autres, alors que s'y jouait, par exemple, toute la conception cartésienne de l'effectif "pouvoir" de l'âme sur le corps.

Concernant Lucrèce.

De bonnes explications, parfois même excellentes, sur le *De la nature*, ont été entendues, capables de donner de la profondeur au texte en l'insérant dans le contexte de l'œuvre, sans pour autant perdre de vue sa spécificité propre. Ces commentaires ont ainsi su se concentrer sur le texte lui-même, par l'étude précise des termes utilisés, mais aussi par la mise en évidence de la structure argumentative et du cheminement démonstratif de Lucrèce, tout en prêtant attention à la nature poétique du traité.

Les défauts sont, à l'inverse, nés d'une prise de distance trop importante par rapport au passage qui était proposé, devenant l'occasion d'une présentation très générale, parfois même confuse ou caricaturale, de l'ensemble de la doctrine atomiste. Même si cette dernière était bien connue, tel n'est pas le propos dans ce genre d'épreuve, qui suppose la mobilisation des seuls éléments nécessaires à l'étude du texte, bien que ceux-ci nécessitent parfois de prendre en compte d'autres passages afin de clarifier certains points du discours. Il est surprenant que certains candidats utilisent des notions comme la « vérité » sans restituer, au moins brièvement, ce qu'elle signifie pour un atomiste, ou affirment brutalement que « la raison est seconde par rapport aux sens » sans en donner quelque justification que ce soit. Un problème fréquemment rencontré a été celui de la réduction de tous les fonctionnements sensitifs à celui de la vue, entraînant des explications fautives sur les processus particuliers du goût ou de l'audition, très problématiques lorsque le passage traitait justement de ces questions. Peu de candidats ont en effet été capables d'expliquer précisément comment les atomistes comprenaient ces processus sensitifs, semblant considérer que tout n'était qu'affaire de « simulacres ». Enfin, la prise en compte de la dimension poétique du texte a trop souvent été abandonnée, nombre de candidats laissant de côté les métaphores comme si elles n'existaient pas ou se contentant d'en faire une simple paraphrase, alors que leur étude, même rapide, aurait pu donner plus de saveur et de pertinence à leur commentaire.

Le jury terminera néanmoins ce rapport en se félicitant de ces quelques explications, parfaitement maîtrisées, donnant à la discussion, comme le disait Malebranche dans un autre contexte, du « mouvement pour aller plus loin ».

Exposé sur une question de philosophie

Comme les années précédentes, l'épreuve de questions proposée à l'oral du concours de l'ENS de Lyon invitait les candidats à choisir entre deux sujets tirés au sort et portant sur le même thème. Cette année, les sujets pouvaient porter sur l'État ou bien sur la matière. La forme du sujet pouvait les amener à réfléchir sur un couple de notions (« État et société », « matière et hasard »), sur une expression (« les limites de l'État », « la matière vivante ») ou encore sur une question (« la matière existe-t-elle ? », « à quoi sert l'État ? »). Le candidat proposait un exposé d'une vingtaine de minutes, suivie d'un entretien d'une dizaine de minutes avec le jury.

Comme l'an dernier, la plupart des candidats ont su tenir compte de la forme de l'exercice : la gestion du temps est bonne, les candidats sont ouverts à la discussion, même s'ils profitent inégalement de ce moment au cours duquel ils ont la possibilité de montrer leur capacité à poursuivre la réflexion qu'ils ont engagée dans leur exposé. Quelques candidats ont tout de même proposé un exposé trop court ou ont dû être interrompus au bout de vingt minutes. Mais les difficultés rencontrées concernent surtout la teneur des exposés eux-mêmes, et il convient à nouveau de rappeler certains prérequis de l'exercice philosophique.

L'essentiel des remarques que nous ferons est aussi valable pour une dissertation tant l'approche de l'exposé oral de philosophie en est parente méthodologiquement. Nous commencerons par la structure même des exposés et de leur argumentation.

La plupart des candidats étaient fort savants quant aux références, classiques ou plus originales, mobilisables pour traiter des sujets relatifs aux deux notions au programme. Seulement, cette érudition, qui est certes une condition *sine qua non* pour en faire un usage choisi, précis et utile, les a pris au piège d'une volonté mal mise en œuvre de bien faire. Trop d'exposés s'efforçaient de montrer la grande culture des candidats qui les proposaient, au détriment de ces moments, essentiels pour la teneur philosophique d'un discours et pour bien évaluer la compréhension que les candidats ont de ce qu'ils disent, dans lesquels il faut se ressaisir du cours de la réflexion, évaluer ce que devient le problème que l'on a posé et les difficultés qui subsistent. Les enchaînements étaient souvent précipités, au lieu d'être présentés comme les moments cruciaux et critiques de la pensée. À l'extrême, le candidat en venait parfois à simplement présenter les références qu'il aurait pu utiliser pour traiter le sujet : on exigeait bien sûr qu'il le fasse, ce qui passe peut-être par une plus grande économie des références, parfois, qui donne aussi l'occasion d'un usage moins convenu, moins unilatéral, de celles-ci. Comment ne pas être lassé d'entendre toujours Aristote affirmer que la matière est indéterminée quand il a été par ailleurs

si attentif à ses aspérités et sa diversité, que le pacte social chez Hobbes ôte tout droit de résistance quand on voit mal comment un homme pourrait être dépossédé d'un droit *naturel* que Hobbes théorise par ailleurs. On est en droit aussi de ne plus entendre ces oppositions trop tranchées entre un penseur de la méchanceté humaine (non, Hobbes n'a jamais dit qu'à l'état de nature l'homme est un loup pour l'homme...) et un penseur de la supposée gentillesse humaine (Rousseau endosserait difficilement ce rôle). Si l'État est un monstre froid, pour Nietzsche, peut-il soutenir qu'il est un mal ? Si Platon veut mettre la philosophie au pouvoir, dans la *République*, parle-t-il quelque part de roi philosophe, et peut-on rabattre si facilement cette thèse sur l'idée d'une technocratie ? La matière du phénomène, est-ce la matière pour Kant ? Si Clastres décrit des sociétés sans État, décrit-il pour autant des sociétés sans contrainte ? Bakounine est-il vraiment un penseur du désordre ? Et la liste n'est pas close. Si les programmes sont précis, on est en droit d'attendre des candidats qu'ils fassent un usage plus fin des références. Ce n'est pas exiger d'eux plus d'érudition, mais qu'ils s'emparent prioritairement de problèmes et s'aident des références pour les traiter, et non qu'ils apprennent des références dont l'assimilation reste schématique lorsqu'ils ne les rapportent pas en amont à des problèmes précis.

Il est important aussi de rappeler que la démarche philosophique est, dans son mode argumentatif même, dialectique. Cela signifie essentiellement que l'usage critique de la raison est immanent à l'analyse philosophique elle-même, que l'affirmation se gagne sur le dépassement de ce qui s'y oppose. Bien sûr, il est plus difficile de déployer ce mouvement dans un exposé de vingt minutes que dans une dissertation. Voilà sans doute pourquoi un plan binaire, préparant mal une troisième partie plus faible encore, voire des distinctions elles-mêmes binaire (l'État est autoritaire ou permissif, la matière est essentielle ou inutile pour la pensée), sont des défauts particulièrement présents à l'oral. Le plan binaire y est aussi particulièrement rédhibitoire. Un exposé traitant « à quoi sert l'État ? » ne peut soutenir pendant cinq minutes, sans rencontrer la moindre difficulté, que l'État est inutile, et tout à coup, brutalement, en deux phrases d'enchaînement, soutenir pendant cinq minutes que l'État est indispensable. Si l'on soutient unilatéralement, avec Aristote ou Plotin, que la matière n'est presque rien, difficile de comprendre comment Diderot peut avoir parfaitement raison cinq secondes plus tard en soutenant que la matière est substance, et même la seule substance (même en mettant de côté la question de savoir si Diderot validerait le concept de substance). Ces cinq secondes sont précisément le temps que n'a pas pris le candidat pour penser un peu plus authentiquement, ce dont il était manifestement capable. Ce défaut est lié au précédent concernant l'usage des références : un plan ou des concepts trop schématiques laissent Aristote, Platon ou Diderot traiter, voire le jury lui-même, traiter le sujet à la place du candidat.

Souvent, lorsque le plan est caricatural, et ce n'est pas un hasard, l'introduction n'a pas montré non plus de manière convaincante où était le problème (les questions ne se posent pas parce que tel est le sujet...), la conclusion n'a que peu de choses à ressaisir (lorsqu'elle ne résume pas simplement, à toute vitesse, le propos) et l'entretien est peu fructueux.

Une bonne part de ces difficultés s'expliquent par le trop peu de soin que les candidats ont pris aux analyses conceptuelles. Ils ne doivent pas s'affranchir par oral de la rigueur conceptuelle et problématique dont ils peuvent faire montre à l'écrit. Si le temps presse, par oral, c'est une raison de plus pour être rigoureux et efficace dans ses analyses, et les excellents exposés que nous avons entendus ont tous brillé par cette capacité à se saisir des concepts et à poser les problèmes à *même les concepts*.

Rappelons donc que la réflexion philosophique implique toujours une analyse rigoureuse des concepts : ceux à l'œuvre dans le sujet – ce qui n'était pas toujours fait – mais pas seulement. L'analyse conceptuelle, qui ne consiste pas en un lexique établi par avance en début d'exposé, constitue le cœur même de l'argumentation, non seulement parce qu'un discours qui n'explique pas les termes qu'il articule reste vague, mais aussi parce que la problématique, qui est la raison d'être d'un sujet de philosophie, se rencontre et s'explique par l'analyse des concepts, tels qu'ils se présentent dans le sujet ou au fil de l'analyse du sujet. Ainsi, un exposé sur « la fin de l'État » doit certes identifier que la fin signifie aussi bien le terme que le but, la finalité. Mais on pourrait s'attendre à ce que l'analyse rigoureuse de l'idée d'une finalité fasse la différence entre les intentions des gouvernants ou du peuple et les conséquences effectives, parfois indépendantes de ces intentions, d'une telle forme d'organisation. En outre, les analyses conceptuelles, lorsque plusieurs notions sont impliquées dans un sujet, ne doivent pas rester indépendantes les unes des autres. Difficile ainsi de tenir compte de l'idée d'un terme de l'État sans se demander si État est une notion générique visant toute forme d'organisation politique, ou bien si c'en est une forme spécifique (et laquelle ?), susceptible alors de laisser place à une autre.

L'analyse conceptuelle, précisons-le, ne se réduit bien sûr pas à la notion au programme. Un exposé traitant « peut-on penser la matière ? » ne peut guère être précis sans s'interroger sur ce qu'on entend par penser, ne serait-ce que pour distinguer le pensable et le non-pensable, produire des critères d'identification du pensable qui pourrait adéquatement rencontrer ce qui procède d'une analyse du concept de matière. Et comment traiter philosophiquement un sujet sur la matière en soutenant, même à titre provisoire, qu'elle n'est absolument pas pensable, sans voir le problème... Voilà une jolie contradiction performative. Un tel flou conceptuel a pu être dommageable y compris dans des exposés de bonne facture, bien informés sur les références utiles à son traitement. Un sujet comme « société et État » ne peut que déboucher sur des confusions lorsque les termes sont trop schématiquement distingués, notamment lorsqu'entre en jeu une notion comme celle de société civile qui, selon les références, penche du côté de la société ou du côté de l'État. De même, des concepts comme « limite », « essence », « substance », « pouvoir », « définition », ou d'autres, qui ne s'inscrivent pas dans un programme spécifique, doivent pouvoir être examinées précisément. On s'attendrait légitimement à ce qu'un candidat spécialiste en philosophie puisse être suffisamment à l'aise avec ce type de notions. Comment traiter « la matière a-t-elle une essence ? », « le pouvoir de l'État », « peut-on définir la matière ? », qui sont des sujets tout à fait classiques, sans être capable de saisir les problèmes que posent de telles notions ? La réflexion philosophique, d'une manière générale, n'en fait que difficilement l'économie.

Une bonne appréhension des concepts implique aussi de bien en mesurer l'extension avec bon sens. Ainsi, on ne peut qu'être perplexe lorsqu'un exposé sur « la violence de l'État » ne dit rien de la guerre inter-étatique, ou lorsqu'un exposé traitant « tout est-il matière ? » ne thématise ni le concept de monde ni celui d'univers (qu'il mobilise pourtant par ailleurs comme de simples équivalents). Cette remarque sur la partialité dans l'analyse conceptuelle vaut à plus forte raison pour l'analyse du sujet. Un sujet comme « mon corps n'est-il que matière ? » n'est pas un sujet, ou pas exclusivement, sur l'irréductibilité du pouvoir de penser aux processus corporels. Une réflexion sur les conditions pour estimer que quelque chose est mien aurait pu amener des réflexions intéressantes sur les raisons qui font dire que telle portion de matière est mienne, et amener ainsi à se demander si ces raisons ne se trouvent que dans la matérialité. Une bonne prise en compte du pluriel dans « les limites de l'État » a ainsi donné lieu, *a contrario*, à un bon exposé sachant interroger cette pluralité des limites.

L'analyse conceptuelle est le gage d'un traitement précis du sujet, *mais aussi précisément de ce sujet que l'on soumet au candidat*. « À quoi sert l'État ? » n'est pas « l'État est-il utile ? », « la matière est-telle substance ? » n'est pas « la matière a-t-elle une essence ? », ou, plus grave encore, « est-on soumis à l'État ? » n'est pas « l'autorité de l'État ». Bien sûr, ces sujets ne sont pas sans rapport, mais servir et être utile, substance et essence, soumission et rapport à l'autorité ne sont bien sûr pas les mêmes concepts.

Enfin, une bonne analyse conceptuelle doit permettre une bonne exemplification et s'en nourrir. Là, les deux notions d'État et de matière n'ont pas conduit tout à fait aux mêmes types de défauts récurrents. À propos de l'État, on regrettera la naïveté et l'empressement de nombreux exemples. Est-il si pertinent de mobiliser la loi contre le tapage nocturne comme exemple de loi fondamentale pour la société, même si l'on convient qu'un étudiant de Khâgne a pu s'en préoccuper à l'occasion ? Pinochet peut-il si facilement exemplifier le recours à la violence pour la bonne cause (la lutte contre le communisme, devine-t-on) ? Peut-on sans précaution parler d'une erreur stratégique des Français au moment de Vichy ? Ces naïvetés, pour ne pas dire plus, témoignaient souvent d'une absence d'assimilation réelle des problèmes soulevés et des analyses mobilisées. De même encore lorsqu'on se demande si l'État commande l'obéissance, sans s'interroger sur la nature de la force par laquelle il pourrait imposer l'exécution d'un tel commandement, et le rôle que joue l'obéissance pour rendre possible une telle force (qui commandera l'obéissance de l'armée par laquelle on se fait obéir ?). La notion de matière a posé un autre type de difficultés. Soit les exemples étaient absents, soit ils étaient précis et scientifiquement documentés. Mais, dans ce dernier cas de figure, ils étaient souvent mal insérés dans le propos ; cette précision et cette technicité n'y jouaient aucun rôle. Rares sont les candidats qui ont réussi à faire montre à la fois d'une culture scientifique dans leurs exemples, et d'un bon usage de ceux-ci, articulés à des références philosophiques riches et maîtrisées. Ceux qui y sont parvenus ont été largement récompensés.

D'une manière générale, nous louons l'effort d'acquérir aussi des savoirs hors des corpus philosophiques, sur les thèmes au programme, et nous ne rappellerons jamais assez que la philosophie n'est pas une discipline close sur elle-même, qu'elle s'est toujours nourrie des disciplines positives, et qu'elle doit le faire. Si c'est une condition nécessaire de réussite, elle n'est cependant pas suffisante : il faut pousser l'assimilation jusqu'à ce que la mobilisation de ces savoirs ne soit pas une fin en soi, mais un moyen au service d'une réflexion conceptuelle et problématique à laquelle elle donne une force réelle.

Nous finirons en évoquant l'entretien. Beaucoup de candidats ont su en profiter pour se corriger utilement, proposer des éclaircissements nécessaires sur tel passage de leur argumentation ou sur telle ou telle référence trop rapidement convoquée, voire pour envisager une piste absente de leur propos et montrer leur capacité à en traiter. Et tel est le rôle de cet entretien. Il ne s'agit aucunement d'une correction au cours de laquelle le candidat est supposé participer à l'évaluation négative dont il ferait l'objet, ni d'un exercice éristique visant à tester la combativité du candidat. Dans les deux cas, l'essentiel est oublié : l'entretien ne vise qu'à prolonger l'argumentation dialectique, la réflexion conceptuelle et problématique, que le candidat a amorcée et conduite partiellement durant les vingt premières minutes.

Bien sûr, ces remarques se concentrent sur ce qui est perfectible dans les prestations entendues cette année, compte tenu de l'excellente préparation dont ils bénéficient manifestement. Elles n'ôtent rien à la grande qualité des nombreuses prestations, riches et intelligentes, que nous avons eu le plaisir d'entendre.